



MAIRIE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2021

Le vingt-cinq octobre deux mil vingt et un à douze heures trente, le Conseil Municipal de Montagnac-

Montpezat s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

PRESENTS : M François GRECO, Mme Martine GRECO, M Francis GRAO, M Jean-Claude TORMO, M Eric DUPUIS, M Jean-Claude CUISINIER

Absents excusés ayant donné procuration : M Denis MALOSSANE (pouvoir donné à M François GRECO), Mme France LAJOIE (pouvoir donné à M Francis GRAO°

Absents non excusés n'ayant pas donné procuration : M Philippe NOWAK

Secrétaire de séance : M Francis GRAO

Travaux de rénovation de la Chapelle Saint Christophe

Monsieur le Maire explique qu'il convient de faire des travaux pour la rénovation de la chapelle Saint Christophe à Montagnac.

Ces travaux consistent en la réfection des plafonds et des murs avec mise en peinture de l'ensemble, de la réfection du sol en terres cuites ainsi que de la réfection de la toiture.

Après avoir reçu plusieurs devis pour ces travaux, il semblerait que celui de ARDANUY Jean-Roch soit le plus complet. Le devis de réfection des plafonds, des murs et du sol s'élève à 6 068 € HT, le devis pour la réfection de la toiture s'élève à 2 500 € HT, soit un total de 8 568 € HT pour les deux devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Montagnac-Montpezat, à l'unanimité, décide d'effectuer les travaux de rénovation des murs, des plafonds et du sol à l'intérieur de la chapelle Saint Christophe à Montagnac ainsi que la réfection de la toiture et approuve le choix de ARDANUY Jean-Roch pour un montant de 6 068 € HT et 2 500 € HT soit un total de 8 568 € HT pour les deux devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme.

A Montagnac-Montpezat, le 25 octobre 2021

L'adjoint au Maire

Francis GRAO

Le Maire,

François GRECO

